

L'AGROPASTORALISME DANS LES CAUSSES ET CEVENNES

Par l'Association des Paysans Bergers Eleveurs des Caussees et des Cévennes

Il est clair que les notions d'agropastoralisme, de sylvo-pastoralisme, de pastoralisme sont des notions floues et mal définies.

En tout état de cause, elles caractérisent un élevage ovin, bovin ou caprin qui se pratique dans des zones au potentiel agronomique faible. Zones de surcroît qualifiées de difficiles car souffrant de handicaps naturels forts : reliefs accidentés, et montagneux, climats aux amplitudes thermiques extrêmes, sols peu profonds. Ces zones sont aussi soumises aux tristement fameux épisodes méditerranéens qui peuvent être cataclysmiques.

Elles font bien souvent aussi l'objet d'un encadrement administratif fort (ZNIEFF, site NATURA 2000, Sites inscrits, réserve de BIOSPHERE, Parc National, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager). Encadrement administratif qui peut devenir un frein au développement des activités économiques s'il devient trop coercitif, et être un facteur aggravant de la déprise agropastorale ; les contraintes administratives effrayant autant sinon plus que les contraintes naturelles.

Nous rencontrons ces types de zonages sur l'espace Caussees Cévennes, c'est peut être aussi ce qui lui a valu l'inscription au titre de paysage culturel évolutif et vivant.

LES SYSTEMES DE PRODUCTION sur le périmètre des CAUSSES et des CEVENNES.

Les pratiques et les conduites d'élevage bien que spécifiques car pouvant être qualifiées d'extensives sur tout le périmètre n'en sont pas pour autant homogènes. Certaines exploitations font reposer le plus gros des besoins alimentaires des troupeaux sur les cultures, d'autres concilient le pâturage des parcours steppiques ou boisés en appuyant la période d'hivernage sur des stocks réalisés sur les parties de l'exploitation cultivées en céréales ou autres prairies temporaires, enfin certains d'entre nous pratiquent la transhumance : hiver en garrigues, été en altitude avec des achats de fourrages complémentaires.

Si l'élevage ovin est prédominant sur notre périmètre des Caussees et des Cévennes, la finalité de l'élevage des exploitations n'est pas pour autant identique.

L'élevage ovin laitier est certes prédominant avec des affectations du lait, soit dans le schéma traditionnel dit de Roquefort, soit vers des affectations hors schéma : nous ne citerons que les coopératives des Bergers du Larzac, du Fédou et autre GIE et quelques artisans privés ou transformateurs fermiers.

Pour l'élevage ovin allaitant, on retrouve aussi deux affectations du produit selon que l'agneau est ou non fini.

L'agneau sous la mère fini, de 17 à 20 kg de carcasse est bien souvent sinon exclusivement commercialisé par des Organisations de Producteur de la région Midi Pyrénées dans des filières qualités (Label Rouge ou IGP) à partir des abattoirs de Marvejols, Rodez et Capdenac voire Castres.

L'agneau dit maigre de 14 à 17 kg de poids vif est quant à lui dirigé vers l'exportation au moment des fêtes religieuses en Italie ou Espagne. Aux autres périodes il suit la destination de la filière « agnelet de roquefort » pour être engraisé jusqu'au poids de 40 Kg vif dans des unités d'engraissement spécifiques.

L'élevage bovin est essentiellement constitué de troupeau allaitant dont les produits dénommés : broutards, sont destinés au marché d'exportation sur l'Italie et l'Espagne.

L'élevage caprin est essentiellement constitué de troupeaux affectés à la traite. La production laitière est soit transformée à la ferme pour être écoulée sur des marchés locaux soit dirigée vers des unités de transformation collectives, bien souvent, coopératives qui valorisent leur fromage

sous signe officiel de qualité AOC notamment.

Si nous nous évertuons à faire cet état des lieux des productions, c'est pour bien spécifier que pour nous acteurs économiques (éleveurs, bergers, pasteurs et chevriers) le territoire, le paysage n'est pas une fin en soi : il n'est que support de l'activité économique d'une communauté humaine. Activité économique, qui de surcroît, peut générer des aménités qui pourront satisfaire d'autres attentes sociétales mais dont elles seront tributaires.

La biodiversité, par exemple est le résultat de l'interaction de l'élevage et de la nature. Nous en sommes conscients. Mais, cette conscience est-elle partagée par tous les citoyens ?

Certains faits nous permettent d'en douter... Mais il n'est pas le lieu d'approfondir ce thème. Nous y reviendrons plus tard.

Pour terminer ce chapitre nous suggérons qu'un inventaire soit fait dans un premier temps, pour bien appréhender le poids économique de l'activité pastorale et pouvoir la projeter dans le temps.

EVOLUTIONS DES SYSTEMES

Notre activité pastorale n'a pas été, et, n'est pas uniforme ni dans l'espace ni dans le temps, la finalité et la destination de sa production ne sont pas les mêmes au cours des âges. De vivrière, elle a accompagné le développement économique de nos régions lorsque sa finalité première était la production de laine (la viande et le lait n'étant à l'époque qu'un sous-produit) pour l'industrie lainière implantée dans le Lodévois et la mégisserie, traitement des cuirs et peaux, dans le Millavois. Même le *migou* avait une valeur pour l'arboriculture et le maraichage.

Toutes ces industries se sont écroulées dans les années 1950-1960. Des savoirs-faire ont disparu, des valeurs partagées, des liens entre le monde de l'élevage et de l'industrie se sont effilochés ou distendus. Des fossés se sont creusés car il n'y a plus eu d'interdépendance entre les activités au fil du temps.

Les races de nos élevages ont aussi suivi le même chemin, certaines ont disparu d'autres ont été sélectionnées sur d'autres critères génétiques.

Les méthodes d'élevage ont aussi fortement évolué au fil du temps et se sont adaptées à la finalité de la production.

Dans les décennies 60, 70, 80, 90 : période durant laquelle l'agriculture productiviste, avec l'aide de la mécanisation, était de règle dans les campagnes ; les méthodes d'élevage ont aussi suivi la courbe du progrès. Les avancées génétiques des troupeaux laitiers ovin ou bovin permettant l'expression du potentiel laitier, ont eu pour conséquence une déprise des parcours. Les meilleurs d'entre eux ont été défrichés, les cailloux ont été cassés pour implanter des cultures. Sur les secteurs des Causses et des Cévennes, les moins propices mais toutefois accessibles, des boisements ont été le fait d'une politique d'implantation volontaire de résineux. Ailleurs les lieux abandonnés par les éleveurs sont retournés à la friche et la végétation arbustive a peu ou prou repris le dessus.

Nous voyons donc que les systèmes de production ne sont pas immuables. L'agropastoralisme, en tout état de cause, n'est autre qu'une pratique d'élevage certes aboutie mais adaptable, évolutive.

Le paysage qui résulte de l'action déterminée de l'homme et son troupeau est sujet à modification, à évolution tenant compte du contexte économique et social.

Le paysage agropastoral peut même disparaître au profit de la forêt. Nous pouvons constater grâce aux photos ou cartes postales l'évolution tout au long du siècle dernier de notre paysage et partant delà du biotope.

L'immensité des Causses notamment, sous la pression du surpâturage et d'une population rurale importante a pu être à certain moment désertique, car, la population *faisait feu de tout bois* (la formule dans notre cas de figure doit être prise au sens propre comme figuré).

Nous le réaffirmons. L'agropastoralisme n'est donc qu'une pratique aboutie de l'élevage dans une zone déterminée qui tient compte pour être pérenne de ce que lui offre l'environnement naturel, économique, technique et sociétal.

Ce constat nous permet de dire que les agropasteurs sont des adeptes du développement durable bien avant que cette notion *fasse florès*.

PAYSAGE - USAGE

Si le contemplateur du paysage s'enivre de l'élément naturel qu'il a devant ses yeux, qu'il le voit aussi avec son affect. La plénitude qu'il ressent en le contemplant, il ne la doit pas qu'à *Mère Nature*, il la doit surtout au labeur besogneux, peu gratifiant, mais industrieux du paysan, de génération de paysans.

Le plus vénéré des syndicalistes aveyronnais, Raymond Lacombe, a magnifié la formule : il n'y a pas de Pays sans Paysans. On peut donc ajouter sans prétention qu'il n'y a pas de paysage culturel sans paysan ; en tout cas de paysage rural.

Notons au passage que les trois termes (pays, paysan, paysage) sont issus du mot latin « *pagus* » ils sont bien donc interdépendants.

Notre paysage ne peut donc être figé surtout s'il se veut culturel évolutif et vivant. Car pour être pérenne il doit être adaptable au contexte économique, pouvoir évoluer avec les usages de ceux qui l'habitent, le font vivre, le façonnent.

PATRIMONIALISATION

Il ne faudrait donc pas que la « Patrimonialisation » soit un acte réducteur qui veuille figer des pratiques, des façons de faire, des savoir-faire et donc aboutir à un paysage relique qui satisferait bien certains nostalgiques de temps révolus.

La patrimonialisation ne doit pas non plus donner du crédit à certaines théories de panthéistes qui voient le mal dans la main de l'homme. Enfin, surtout dans la main d'autrui !

Si d'aventure, ces théories et ces concepts s'avéraient, il va de soi que ce serait asseoir la fin programmée de l'agropastoralisme. Il ne resterait plus, alors, que les santons que d'aucuns promèneraient de salons, en salons pour se remémorer la condition éteinte des bergers. A moins, qu'ils ne servissent à une élite intellectuelle comme sujet de thèse pour tenir salon...

Nous sommes là nous, éleveurs, paysans, producteurs n'ayant pas peur de ce terme car il revient d'actualité pour mettre en garde les tenants des écoles intellectuelles d'un paysage fossilisé contre toute dérive de ce type.

La gestion de cet espace ne peut pas occulter les acteurs de l'agropastoralisme, en tant qu'entité sociale, en tant que communauté humaine à laquelle de surcroît nous l'avons bien compris est due l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

C'est la vitalité, certes fragile des éleveurs de cet espace qui a du attirer l'attention des décideurs. C'est la trace, l'empreinte, la marque qu'ont laissées des générations passées sur le paysage façonné à leurs moyens et à leurs besoins et c'est la latitude qu'auront les générations futures à le faire vivre qui assurera sa survie. N'arrêtez pas cette symbiose bénéfique.

Le président de l'INAO, André Valadier, disait en d'autre lieu : « *la tradition sans modernité est stérile, la modernité sans tradition est aveugle* ».

Toute œuvre humaine doit donc évoluer avec les moyens que lui offre son époque sans renier son passé. Il en est de même pour un paysage culturel évolutif et vivant, nous le supposons et nous le souhaitons.

Lorsque les experts ont inscrit sur la Liste les paysages de l'agropastoralisme méditerranéen au titre de paysage culturel évolutif et vivant, ils ont pris le parti et fait le pari d'un exercice difficile, car

cette inscription ne peut pas être que le résultat d'un affect bucolique qui voudrait préserver une civilisation en voie de disparition.

Les termes de préservation, de protection ne sont pas en l'occurrence adéquats.

Dans le cadre d'un paysage dit culturel, évolutif et vivant ; nous préférerions entendre le terme **d'accompagnement**.

Sans vouloir pinailler sur les termes, n'étant pas expert en sémantique, il vaut mieux être précis car les mots créent un contexte duquel il est parfois difficile de s'extraire objectivement et que d'aucuns détournent de leur objet, de leur sens avec des intentions plus ou moins louables.

INQUIETUDES - MENACES

A l'échelle de l'espace des Causses et des Cévennes les inquiétudes des éleveurs peuvent être des menaces pour le paysage et son devenir autant que le leur.

La destination des terres est un sujet d'inquiétudes. Car l'invasion du pin noir réduit les surfaces pâturables tout en dégradant le biotope.

L'appropriation de l'espace à des vocations de loisirs est un risque fort et avéré.

Il ne faut pas que cette inscription engendre un effet de snobisme qui conduise cet espace à ne devenir qu'un lieu de villégiature, d'agrément pour des rentiers ou paisibles retraités en mal d' « espace vierge »

Le *hobby farming* est frustrant pour des gens qui souffrent de difficultés économiques, et, de surcroît il s'en nourrit.

La transmission des exploitations et les installations deviennent de plus en plus difficiles compte tenu du capital financier nécessaire.

La quasi disparition du bénévolat dans les fermes accentue des charges de travail doublées, pour les jeunes ménages, des contraintes familiales.

L'arrivée du loup dans notre zone avec les contraintes liées au mode de conduite des troupeaux pourrait bien être réhivitoire pour l'avenir de nos élevages. Il est acquis que dans d'autre secteur il a entraîné la disparition de troupeaux et anéanti l'installation de jeunes éleveurs.

La redéfinition de la PAC 2013 : si elle remet en cause le maintien des primes sur les parcours sera dramatique et accentuera la déprise. L'équilibre économique d'un grand nombre d'exploitation sera remis en cause.

Les contraintes administratives de tous ordres peuvent être aussi sources de tracasserie, de stress, de désespérance, de remise en cause de son statut d'exploitant surtout lorsqu'il est bafoué. Nous ne nous étendons pas sur la condescendance et l'arrogance de certains commis de l'Etat qui osent affirmer péremptoirement que nos « *bergeries modernes dans des espaces remarquables sont de véritables verrues* ». Si seulement ils étaient à même d'apporter des solutions finançables, on pourrait accepter ce ton hautain... qu'ils n'oublient que ces paysages sont façonnés par notre labeur et non par leur suffisance!

Vous ne pourrez pas nous démentir, si nous affirmons que toutes ces inquiétudes sont aussi de véritables menaces pour le devenir de l'agropastoralisme et le paysage culturel qu'il a façonné, la biodiversité qui en résulte, le cadre de vie qu'il crée et l'agrément qui en résulte.

Nous sommes cependant conscients que rien n'est irrémédiable, il faudra bien que certaines administrations adoptent des attitudes plus raisonnables si elles ne veulent pas devoir assumer la responsabilité de la désaffection pour l'élevage des jeunes générations (c'est un euphémisme pour ne pas dire disparition programmée dans certains secteurs) : nous voulons parler du loup.

Certaines associations qui défendent ce prédateur s'honoreraient d'être plus conciliantes et moins polémiques.

Cette adversité nous amène paradoxalement à une prise de conscience collective qui nous force à trouver des solutions solidaires. Elle est facteur de résilience.

Nous ne resterons pas sur cette note pessimiste mais néanmoins réaliste si nous ne nous attelons pas à la tâche.

OPPORTUNITES - ENJEU

Nous considérerons dans le cas présent que les opportunités pour nos élevages, nos exploitations peuvent être aussi, enjeu pour le territoire du périmètre concerné par l'inscription.

Pour assurer des revenus en corrélation avec le monde qui nous entoure. Nous, éleveurs bien souvent en ménage ayant des enfants que nous ne pouvons pas réduire à notre condition car ils doivent être libre de leurs choix. Nous devons donc pour combler l'insuffisance des revenus tirés de nos élevages, trouver d'autres revenus de substitution pour faire vivre nos familles.

N'oublions pas que nous vivons dans des communes parmi les plus déshéritées de France.

Ces revenus complémentaires pourront être et sont déjà pour certains et pour ceux qui les recherchent tirer d'activités liées au tourisme à la ferme. En l'espèce, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO peut avoir un effet accélérateur, encore faut-il savoir sans servir de façon efficiente, en ciblant vers les acteurs de l'agropastoralisme

La transformation de produits de la ferme et leur vente directe peut être aussi dans le cas d'une organisation sans faille et avec de la main d'œuvre disponible être une source de valeur ajoutée appropriée.

L'exploitation du potentiel naturel que nous offre notre situation géographique en matière d'énergies renouvelables (solaire, éolien, petit hydraulique) et la biomasse que met à disposition nos élevages ou nos forêts.

Ces sources de production d'énergies renouvelables qui ne peuvent pas toutes être exploiter à titre individuel car trop lourde en matière d'investissement et de financement. Ces projets d'un genre nouveau pourront être envisagés pour la méthanisation et l'éolien, la biomasse avec une approche collective (c'est déjà le cas pour certains). S'ils sont exploités de façon endogène avec une gouvernance et maîtrise locale ils seront de forts relais pour créer une richesse partagée qui irrigue le territoire. D'autant que ces projets collectifs sont facteurs de lien social puisqu'ils sont et ne doivent pas être réservés qu'aux acteurs de l'agropastoralisme, mais, ouvert à toute la communauté rurale.

L'entretien et la mise en valeur du patrimoine vernaculaire (murets, enclos, lavognes, citernes, toits en lauzes...) par le mécénat peut contribuer au maillage d'un réseau d'artisans sur nos territoires en voie de désertification.

Pourquoi ne pas envisager de mettre en place autour de nos produits un concept de « panier de saveurs » que l'on pourrait étendre à une offre de « valeurs ».

Tous ces atouts, s'ils peuvent être exploités intelligemment sont un enjeu pour le territoire concerné par l'inscription. Ils participeront à la réappropriation d'un bien collectif.

APPORTS : AGROPASTORALISME / BIEN COMMUN

Il ne nous revient pas à nous modestes bergers ou éleveurs de définir la notion de Bien Commun. Et nous n'avons que pour prétention d'y concourir grâce aux acquis collectifs qui peuvent être certes vernaculaires, mais aussi techniques, culturels, communautaires, voire religieux. Il n'échappe à personne que la symbolique de l'agneau fédère les 3 religions du Livre. Nos ambitions y concourent également.

Si nous concourrons à l'étoffer, nous en jouissons également à l'instar de tout citoyen.
Le Bien Commun n'est l'apanage de quiconque. Il est en constant mouvement car immatériel. Il peut également être remis en cause par les conditions politiques, religieuses, des guerres, des catastrophes naturelles ou technologiques (nucléaire notamment).

Il faut bien reconnaître que les liens entre les acteurs de l'agropastoralisme que nous sommes et le monde rural qui nous entourent se sont complètement délités au fil du temps.

Il fut un temps où tous les ruraux et même les ouvriers des cités de la zone d'où les activités industrielles dépendaient en tout ou partie de la production locale, vivaient en symbiose autour de cette production locale pastorale.

La solidarité rurale n'était pas un vain mot, il y avait une interdépendance entre les acteurs.

La société rurale vivait au rythme des saisons, des transhumances, des activités liées au troupeau et des fermes, des embauches saisonnières, (laiteries, tonte, fenaison, moisson, battage) des foires des fêtes de villages ou des fêtes religieuses.

La mécanisation, la mondialisation ont fait disparaître ce lien social.

Nous ne sommes pas là pour pleurer des temps révolus.

Comment recréer le lien social et a t'il vocation à l'être ?

Seule la transhumance s'il elle n'était pas marginale pourrait être ce vecteur. Elle ne peut donc plus être le seul véhicule.

Il faut donc imaginer et s'employer à réaliser des œuvres communes, des projets collectifs qui fédèrent les acteurs du monde rural au profit de la majorité de la communauté humaine.

Puisque ce lieu est un lieu d'échange culturel avec tous les pays du bassin méditerranéen ou est pratiqué l'agropastoralisme

Nous faisons le vœu, nous Association des Paysans Bergers Eleveurs des Causses et des Cévennes, qu'autour de cette thématique et de ce mode d'élevage durable qui nous unit, puisse s'instaurer des échanges culturels, scientifiques et techniques, commerciaux, fédérant nos peuples du bassin méditerranéen sous égide de l'UNESCO pour concourir à l'élaboration d'un havre de paix et de compréhension.

N'est-ce pas, la mission de l'UNESCO d'œuvrer pour la paix grâce à l'éducation, la science et la culture?

Jean-Louis Vidal pour l'APBECC, Florac le 2 octobre 2012